

DELEMONT

La gare routière changera de visage pour offrir d'avantage de sécurité et de confort

► **Le projet de nouvelle gare routière de Delémont** sera déposé publiquement la semaine prochaine. Environ 3,6 millions de francs seront investis dans ce réaménagement.

► **Les travaux devraient débuter en février prochain**, afin que tout soit prêt pour l'entrée en vigueur du nouvel horaire des CFF, en décembre 2015.

► **«C'est un gros projet qui va sensiblement bouleverser** les circulations motorisées et piétonnes dans le secteur», avertit le maire delémontain Pierre Kohler.

Evoqué pour la première fois dans les projets de l'Agglomération en 2007, le réaménagement de la gare routière de Delémont constitue la mesure la plus importante du projet d'agglomération 1^{re} génération (PA1). Il a déjà été accepté par les autorités fédérales, cantonales, l'Agglomération et la Municipalité de Delémont qui assureront ensemble l'investissement prévu.

En raison d'une capacité insuffisante, l'actuelle gare routière ne peut pas accueillir simultanément plus de 8 bus et souffre d'une absence de confort pour ses 3500 usagers quotidiens. La sécurité y est

déficiente, notamment en raison de l'absence de quais et rien n'y est prévu pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes.

Sécurité et confort sensiblement améliorés

Le projet dévoilé hier permettra de disposer de 12 à 13 places, équipées de quais surélevés et de couverts, pour les cars postaux, dont les voya-

geurs pourront également profiter d'une salle d'attente équipée d'un distributeur de billets.

L'aménagement prévu offrira donc davantage de sécurité et de confort pour les manœuvres des véhicules et lors des déplacements des passagers.

Comme des places de parc disparaîtront le long des commerces, situés au nord de la gare, il est prévu de les com-

penser dans l'actuel parking aménagé derrière le bâtiment de La Poste.

L'ouverture de ces places de parc nécessitera de remettre la rue des Texerans à double sens.

Trafic interdit sur la place de la Gare

La place de la Gare par contre sera interdite au trafic, mis à part pour les livraisons,

les taxis, les transports publics et les riverains. Il n'y sera donc plus possible d'y attendre ou d'y déposer un voyageur.

«Une douzaine de places dépose-minute seront créées à la route de Moutier et au Quai de la Sorne. D'autres sont aussi prévues au sud des voies», a indiqué l'urbaniste communal Hubert Jaquier. L'actuel stationnement sauvage observé régulièrement sur la place de

la Gare est donc appelé à disparaître.

Pour se parquer, les usagers de la gare pourront utiliser le parking public, à l'ouest de La Poste, ou le parking situé entre les commerces et le futur campus qui, lorsqu'il sera terminé, proposera 95 places de parc supplémentaires en sous-sol.

«C'est un chantier très important, car nous en profiterons pour reprendre plusieurs infrastructures souterraines», avertit encore l'urbaniste communal.

Poste de police appelé à disparaître

Les travaux débuteront au février prochain par le réaménagement du parking de La Poste et la mise en double sens de la rue des Texerans.

La place de la gare sera alors fermée et la construction des quais et des couverts prévus côté gare pourront débuter, alors que les bus continueront à attendre les voyageurs sur la place au nord. Lorsque cette partie sera terminée, les ouvriers pourront entamer la construction des quais et des couverts sur la place de La Poste, avec pour objectif de terminer les travaux pour l'entrée en vigueur, en décembre 2015, du nouvel horaire.

A noter enfin qu'il sera possible de gagner de l'espace sur la place de La Poste avec la démolition du poste de gendarmerie que la Police cantonale avait de toute façon l'intention de fermer.

THIERRY BÉDAT



La gare routière de Delémont montrera un nouveau visage à partir de décembre 2015. Les 3500 utilisateurs des cars postaux disposeront alors d'abris couverts, de bancs, d'une signalisation mieux adaptée, d'une salle d'attente et d'une meilleure sécurité grâce aux quais surélevés.